

### GUIDE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES DE RÈGLEMENT

À l'aide de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur – succursale canadienne, vous bénéficiez d'une protection de vos comptes débiteurs ainsi que d'une aide au recouvrement de vos comptes en souffrance.

Ce guide a trois fonctions:

- Il offre un soutien à la gestion de comptes retardataires, que ce soit avec ou sans la participation active de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur – succursale canadienne.
- 2. Il fournit une définition des comptes insolvables
- **3**. Il indique la procédure à suivre en vue de présenter une demande de règlement.

Le recours à ce guide a aidé bon nombre de nos assurés à éviter que leurs comptes débiteurs ne deviennent irrécouvrables.

#### **COMPTES EN SOUFFRANCE**

Toutes les entreprises sont occasionnellement confrontées à des retards de paiement ou des paiements en souffrance et les tentatives de recouvrement peuvent être gênantes et prendre beaucoup de votre temps. Dans de tels cas, le recours à une tierce partie peut être utile. Bon nombre de nos assurés trouvent avantageux de notifier leurs clients que les comptes sont assurés. Coface peut vous fournir l'autocollant ci-dessous pour le joindre aux états de comptes en souffrance. Cela suffit souvent à assurer un paiement rapide.

Si un débiteur ne répond pas à vos avis de retard de paiement, nous vous conseillons d'utiliser des lettres de retard de paiement, d'inscription Coface et de mesures projetées qui sont disponibles dans la partie Procédures de Recouvrement qui se trouve à la fin de ce guide. De nombreux assurés utilisent automatiquement une lettre de ce type lorsqu'un compte est en souffrance depuis plus de 30 jours.

Nos comptes sont assurés par:

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur succursale canadienne



Vos risques commerciaux sous contrôle.



#### **COMPTES INSOLVABLES**

Votre police requiert que vos comptes insolvables soient soumis à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur – succursale canadienne au plus tard 20 jours après que vous ayez pris connaissance de leur insolvabilité. Étant donné que la définition de l'insolvabilité dans la Police est relativement large, nous vous suggérons de vous familiariser avec celle-ci.

#### Définition de l'insolvabilité:

Les termes « insolvabilité » et « insolvable » s'entendent de l'un ou l'autre des cas suivants :

- A. le débiteur est déclaré failli ou un tribunal judiciaire a ordonné sa liquidation;
- **B.** des procédures collectives visant à éviter la faillite ou la liquidation judiciaire ont été entamées devant un tribunal judiciaire par suite desquelles des paiements ont été annulés ou suspendus;
- C. le débiteur aura présenté par écrit une offre d'accord à l'amiable ou de transaction générale à l'ensemble de ses créanciers ordinaires à l'égard du règlement de sa dette, proposant la diminution de la dette, et une telle offre devra avoir été acceptée à l'unanimité:
- D. tous les actifs du débiteur doivent avoir été pris en possession aux termes d'une hypothèque mobilière ou aux termes d'un transfert effectué de bonne foi par le débiteur à l'avantage de ses créanciers;
- E. tous les actifs du débiteur doivent avoir été vendus aux termes d'un bref d'exécution ou un tel bref doit être retourné sans avoir été exécuté en raison de l'absence de tout élément d'actif dans le pays du débiteur.

Pour faciliter la prise en charge et éviter les demandes de règlements en retard, nous vous suggérons de nous informer de l'insolvabilité d'un compte assuré, dès votre prise de connaissance de celle-ci.

# TRANSFERT DES COMPTES EN SOUFFRANCE

### DÉCLARATION DE MENACE DE SINISTRE (DMS)

Malheureusement, il y aura toujours un débiteur occasionnel qui n'acquittera pas son paiement comme demandé. Dans ce cas, il convient d'envisager de placer le compte en recouvrement auprès de nous. Les comptes placés auprès de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur - succursale canadienne qui ne sont pas en souffrance depuis plus de trois (3) mois selon les modalités de vente initiale seront acceptés comme réclamation, sous réserve de toutes les modalités et conditions de la police d'assurance. Cependant, les comptes insolvables doivent être déposés auprès de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur - succursale canadienne au plus tard 20 jours après votre prise de connaissance de l'insolvabilité. La procédure suivante doit être suivie lors du dépôt d'un compte :

- Complétez les étapes de la Déclaration de Menace de Sinistre (DMS). Commencez par sélectionner l'entreprise dans votre portfolio. Dans l'écran « Détail Entreprise »; sélectionnez « Déclaration de Menace de Sinistre », puis « Nouvelle déclaration de menace de sinistre ».
- Complétez tous les champs nécessaires et téléchargez tous les documents. Vous recevrez une confirmation pour chaque DMS entré dans Cofanet.
- **3.** N'effectuez plus aucune action et n'acceptez aucun compromis. Toute communication et tout paiement doivent nous être référés.

Un guide d'utilisation concernant les déclarations de sinistre peut être trouvé dans l'onglet Outils Clients de www.coface.ca ou dans l'onglet Aide de Cofanet.

### LISTE DE VÉRIFICATIONS POUR LA DMS

L'équipe de notre Service de demandes de règlement et de recouvrement est là pour vous aider tant pour traiter vos demandes de règlement à l'égard des débiteurs insolvables que pour vous aider à recouvrer un compte en souffrance. Afin de mieux vous servir, nous vous demandons de nous fournir le plus de renseignements possible lorsque vous nous soumettez une DMS sur Cofanet.

#### Avez-vous:

- 1. Complété dans son intégralité la DMS, notamment le nom exact de l'entreprise du débiteur, son numéro de téléphone, la notation de l'agence d'évaluation de crédit au moment de la livraison (selon le cas), les conditions de vente initiales, etc. ?
- 2. Fourni un état de compte détaillé complet en triple exemplaire ? (les factures et/ou preuves de livraison pourront être exigées si nécessaire)
- **3.** Fourni un exemplaire de l'Avis d'insolvabilité, le cas échéant, reçu de la part du tribunal, d'un syndic de faillite, de l'avocat du débiteur, etc. ?
- 4. Fourni les détails de vos efforts de recouvrement (particulièrement s'il s'agit d'un compte en souffrance) ? Inclure les commentaires du débiteur en réponse à vos appels téléphoniques, toute correspondance reçue de la part du débiteur concernant le compte et votre position à cet égard.
- 5. Fourni un exemplaire de toute garantie ou sûreté que vous détenez sur le compte ? En nous fournissant un maximum d'informations, vous nous permettrez de mieux présenter votre compte au débiteur pour paiement, s'il est en souffrance, ou d'assurer un traitement adéquat, si le client est insolvable. En travaillant ensemble, nous pouvons vous aider à retirer un maximum de bénéfices de votre police d'assurance-crédit.



## DERNIÈRES ÉTAPES

### **DERNIÈRES ÉTAPES**

### EN VUE DU PAIEMENT DE LA DEMANDE DE RÈGLEMENT

Après avoir rempli la Déclaration de Menace de Sinistre et fourni tous les documents justificatifs nécessaires au Service de demandes de règlement et de recouvrement de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur -succursale canadienne ainsi qu'il est indiqué dans les Conditions Particulières, vous recevrez un accusé de réception sous la forme de la lettre ci-contre.

# **RELEVÉ FINAL**DES DOMMAGES

Si vous estimez que cette demande de règlement a donné lieu à une perte couverte par les modalités et conditions de votre police, vous devez remplir et soumettre un formulaire de relevé final de réclamations (cf. ci-contre). Ce formulaire doit être complété et reçu par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur - succursale canadienne afin que celle-ci puisse traiter la demande de règlement. Des modèles de Relevé Final des Dommages sont disponibles dans l'onglet Outils Clients de www.coface.ca ou vous pouvez en demandez en envoyant un email à claims@coface.us.

### coface

Date

Mme Jane Doe ABC Manufacturing 123 Centre Street Montréal, Quebec, Canada

Objet: Société XYZ

Toronto, Ontario, Canada

Notre dossier nº 123456

Cher Assuré,

Nous accusons réception de votre Déclaration de sinistre à l'encontre du débiteur mentionné, conformément à votre police d'assurance. Le compte bénéficiera de notre plus grande attention.

Ce compte sera traité selon les modalités et conditions de votre police d'assurance-crédit. Pour toute question, veuillez nous contacter au numéro indiqué ci-dessous. Si vous estimez que cette réclamation s'est traduite par une perte payable aux termes de votre police, vous devez demander et compléter un relevé final de dommages aux termes de votre police.

Sincères salutations,

Assuré :

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur - succursale canadienne

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR, CANADA BRANCH 251 CONSUMERS ROAD, SUITE 910 - TORONTO, ON M2J 1R3 - CANADA T. +1 (647) 426-4050 - F. +1 (647) 426-4047 info@cofacc.ca - www.cofacc.ca

#### RELEVÉ FINAL DES DOMMAGES AUX TERMES DE LA POLICE D'ASSURANCE-CRÉDIT

Police d'assurance-crédit n° :			(la « Police »).					
Le présent relevé des c CCMMERCE EXTERIE America, Inc. (la « Soc reconnaisse le présent question mentionnée a omission du présent re Toutes les colonnes	EUR – SUCCUR: été »), aux terme relevé des domn ux présentes, ne levé.	SALE CANADI is des modalit nages, son om saurait consti	ENNE par l'internés de la Police su ission d'en accur uer une renoncia	médiaire de son s ismentionnée ém ser réception, ou ition par la Sociét	souscripteur d'ass nise par la Société son objection à to té à toute modalité	urance générale, ( Le fait que la So- ute réclamation, d é de la Police ou à	Coface North ciété retienne ou éclaration ou tout défaut ou	
collaborer avec la So		inistration de		de règlement e	t doit fournir tou			
Nom et adresse du débiteur	Date d'expédition	Conditions de ventes Initiales	Date d'insolvabilité	Date de notification de l'insolvabilité	Montant de la dette à la date d'insolvabilité	Réduction totale de la dette depuis la date d'insolvabilité	Montant garanti net réclamé	
PROVINCE			ATTEST	ATION				
VILLE								
La personne autorisée d'une d'autorisée à complèter et à soumettre ce relevi qu'excédent de sinistre aux termes de la police d'assu procédé à toute enquête et que chaque déclaration et exact au mellieur de sa connaissance, et que toute de			rance. La personne autorisée ci-dessus dépose chaque détail énoncé dans le relevé des réclama			t déclare de plus qu'elle a dûment tions ci-dessus est véridique et		
marchandises vendues mentionnées ci-dessus autorisée ci-dessus dé bléments expressémen	et livrées par l'A n'est couverte p oose et déclare d	ssuré et qui a ar une autre p e plus que le r	opartiennent à l'A olice ou un autre montant total des	ssuré ou pour les contrat ou cautio ventes brutes po	squelles il se porti innement délivré p	e garant, et qu'auc par une autre socié	une des pertes té. La personne	
Fait le	20			Par:		ersonne autorisé		

# PROCÉDURES DE RECOUVREMENT

### PAIEMENT EN SOUFFRANCE DE 30 JOURS

Si vous ne recevez pas de réponse satisfaisante suite à vos avis de retard de paiement, nous vous conseillons d'envoyer par courrier une version de la Lettre 1 (ci-contre) lorsqu'un compte est en souffrance depuis plus de 30 jours. Toutes les lettres montrées dans ce guide sont disponibles dans l'onglet Outils Clients de notre site internet www.coface.ca.

### PAIEMENT EN SOUFFRANCE DE 45 JOURS

L'envoi de la Lettre 1 se traduit généralement par la réponse attendue. Cependant, si cela n'était pas le cas, nous vous suggérons de recourir à un avis d'inscription de crédit, acheminé à l'assuré de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur succursale canadienne (Lettre 2 ci-contre), lorsqu'un compte client est en souffrance de 45 jours. La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur succursale canadienne peut vous aider à préparer un avis d'inscription de crédit. Nous écrirons la lettre et vous l'enverrons à votre demande et sans frais. Cet avis ne nous autorise aucunement à entreprendre des procédures de recouvrement ni ne constitue une demande de règlement. Si vous souhaitez que nous préparions une lettre de ce type, fournissez simplement à votre agent ou à notre Service de demande de règlement et de recouvrement le nom et l'adresse du débiteur ainsi que le montant dû. Vous recevrez ensuite une version adaptée de l'avis d'inscription de crédit no 2.

L'avis d'inscription de crédit devrait être acheminé au débiteur et accompagné d'une lettre de votre part. Vous trouverez ci-contre un exemple de ce type de lettre (cf. Lettre 3 - Avis des mesures projetées).

### **DERNIÈRES ÉTAPES**

Si une réponse immédiate ne vous est pas parvenue à la suite de l'avis d'inscription de crédit, nous recommandons une dernière étape avant de présenter une demande de règlement à l'égard du compte auprès de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur – succursale canadienne. Une copie peut être envoyée au débiteur accompagnée de l'avis « Important! » suivant. Cet avis est disponible auprès de votre agent. Un grand nombre de nos assurés considère cette étape comme étant la dernière étape avant de nous transférer le compte, mais certains préfèrent la faire suivre d'un appel téléphonique.

#### LETTRE 1 AVIS DE

AVIS DE RETARD DE PAIEMENT J.R. Corporation Montréal (Québec), Canada

Date

DEF Manufacturing Company 123 Centre St. Toronto, Ontario, Canada

À qui de droi

Nous souscrivons une police d'assurance-crédit auprès de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur – succursale canadienne et selon les modalités de notre contrat, nos comptes clients impayés doivent leur être transférés pour recouvrement.

Votre compte client auprès de notre société présente un retard de paiement de 3 456,00 \$. Nous sommes réticents à aviser Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur - succursale canadienne de cet incident, mais nous serons contraints de le faire si nous ne recevons pas votre paiement immédiatement.

Sincères salutations,

J.R. Corporation

#### LETTRE 2 AVIS

D'INSCRIPTION COFACE Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur succursale canadienne 251 Consumers Road – Suite 910 Toronto (ON) M2J 4R3

Date

Nom du titulaire de police Adresse Ville (Province) Nom du débiteur Ville (Province) Montant \$

Madame, Monsieur

Votre rapport indique que le compte mentionné ci-dessus est en souffrance. Nous ne remettons pas en question la situation financière ou la capacité de paiement du débiteur. Nous tenons en ligne de compte seulement le fait que le montant n'a pas été réglé.

Veuillez vous reporter à la disposition de votre police d'assurance-crédit qui établit les délais de dépôt des comptes en souffrance auprès de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur - succursale canadienne en vue de leur recouvrement.

Pour profiter de cette disposition en question, le compte doit être déposé en recouvrement dans le délai stipulé.

Sincères salutations,

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur succursale canadienne

# LETTRE 3 AVIS DES

MESURES PROJETÉES J.R. Corporation Montréal (Québec) Canada

Date

M. I.M. Débiteur: DEF Manufacturing Company 123 Centre Street Toronto, Ontario, Canada

Monsieur Débiteu

La situation est désormais critique. Si nous ne recevons pas un paiement de votre part par retour de courrier afin de régulariser la situation de votre compte, nous serons contraints de prendre des mesures comme indiqué dans la lettre jointe de la part de notre compagnie d'assurance ou nous devrons supporter nous-mêmes le risque. Nous estimons que nous ne pouvons pas nous permettre de supporter le risque, ayant payé la prime pour cette garantie.

Nous espérons que vous coopérerez en nous envoyant un chèque au montant de 3 456,00 \$ afin de régler votre dette de votre compte client et donc d'éviter que nous ayons à déposer le compte en recouvement auprès de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur – succursale canadienne.

Sincères salutations,

votre paiement au montant de

Robin Smith

#### DERNIÈRES ÉTAPES

### Important!!!!

Nous vous saurions gré de nous faire parvenir

# COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR -SUCCURSALE CANADIENNE

Les agents d'assurance-crédit de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur – succursale canadienne sont des spécialistes hautement qualifiés. Leur association de longue date avec de nombreuses industries leur ont procuré les connaissances et l'expérience nécessaires pour vous aider à tirer le bénéfice maximal de votre police d'assurance. N'hésitez pas à contacter votre agent à tout moment – il ou elle sera ravi de pouvoir vous assister.



COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR - SUCCURSALE CANADIENNE

c/o COFACE NORTH AMERICA INSURANCE COMPANY Windsor Corporate Park 50 Millstone Road Building 100, Suite 360 East Windsor, NJ 08520-1414

Tel: 1-877-6-COFACE (1-877-626-3223)

Fax: 1-609-490-1581

email: cofaceusa@coface.com

www.coface-usa.com



Coface, en tant que souscripteur d'assurance générale, délivre des polices d'assurance-crédit au nom de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur – succursale canadienne. Cette brochure n'est qu'une présentation sommaire de nos activités et ne saurait constituer une offre ni un contrat. Elle présente un aperçu général de la police décrite. Seule la police contient les conditions, couvertures, montants et exclusions effectivement offerts.